



Terres de l'Est Terres de l'Est



le journal des Délégués du Personnel SNU GRAND EST

Mars 2018

Temps de déplacements : Attention, c'est désormais officiel. Les temps d'attente sont pris en compte lors d'un déplacement professionnel. Les élus SNU se félicitent de cette avancée qui met tous les agents sur un même pied d'égalité.

Mutation : Si vous souhaitez postuler en dehors de la région, vous devez vous munir de deux documents pour faire acte de candidatures. *Mon dossier de mobilité* est à télécharger sur l'intranet national et *la fiche de synthèse de mobilité* (qui sert de fiche navette entre les services RH) est à demander au service RH. Pour les mutations intra régionale, CV, lettre de motivation et toutes pièces utiles suffisent.

Retraite : Vous souhaitez partir en retraite ? Respectez les procédures : Il faut envoyer un courrier en LR/AR pour formaliser votre demande.

Services civiques : Un service civique peut interrompre sa mission pour un CDI ou un CDD de 6 mois...sauf pour un contrat à Pôle Emploi. Ne trouvez-vous pas cela odieux ?...Qui plus est quand les tuteurs, eux-mêmes ne sont pas informés !!!

Chèques CESU : Pour percevoir ses chèques CESU au plus proche de la demande, il faut que vous complétiez le formulaire de demande via l'intranet et que l'avez envoyé au service GAP avant le 15 du mois. Si la demande arrive après le 15, elle ne sera traitée qu'après la paie du mois suivant.

Congés : Attention, la direction le confirme- **Il n'y a pas de règle concernant le minimum d'agents requis dans un service, une équipe ou une agence !** Aucune norme sur ce sujet...le chiffre des 50%, si souvent annoncé, n'a aucune valeur officielle...

Ca va arriver : La direction planche sur un « Qui fait quoi ? » pour permettre une meilleure identification par domaine des boîtes fonctionnelles. Disponible sur l'intranet...début avril !

CIF et dispo : Peut-on enchaîner un CIF et une demande de disposition ? L'article 28-2 ne précise rien sur le sujet. La direction appréciera la situation à la demande de l'agent. Disposition valable aussi pour les statuts publics....Cà c'est de la réponse !?!!

Dons de congés : C'est possible ! Modalités définies dans l'instruction n°2015-42 du 10 juin 2015. <http://accueil.pole-emploi.intra:8501/portail/index.jsp?z?id=339>

Badgeuse virtuelle Horoquartz : Elle sera de nouveau opérationnelle début avril d'après la DG !

SIRHUS : Vous avez renseigné l'outil pour être « acteur de votre carrière » en mettant vos souhaits de formation ? Votre manager dispose de 7 jours pour statuer sur cette demande. En cas d'acceptation la direction RH arbitre la demande au regard de sa faisabilité dans le cadre des plans de formation actuels et à venir...si on decode...Ce n'est pas gagné ☹ !

Télétravail : En cas d'intempérie ou de grève des transports en commun, un agent qui a son PC chez lui et en accord avec son manager peut exercer sa journée en télétravail.

Nouvelle campagne Télétravail : Afin de favoriser l'atteinte des 20% (soit 748 agents au 1^{er} septembre) le renouvellement sera favorisé, 2 jours seront possibles et désormais les agents en AIJ ou accomp.global peuvent en bénéficier.

WANTED

GDD

sur les sites de Thionville
Manom et Hagondange !
En effet aucun candidat ne
s'est positionné...
Bizarre...vous avez dit
bizarre !

SYNDICAT NATIONAL UNITAIRE ● PÔLE EMPLOI FSU
Travail ● Emploi ● Formation ● Insertion

Vos Délégué(e)s du Personnel/élu(e)s/RS/ SNU Grand Est – Ludovic LOUIS – Benoit NODARI – Fabrice MAZZALOVO- Nordine FATTANI- Jenny REICHERT- José SANCHEZ- Nathalie JACQUOT- Malik NOUAR- Emilie GACHET- Aurélie MARIOT- Xavier KUHN- Isabelle RUPP-HEMMER- Nelly JACQUOT- Nathalie BOUCOT- Geneviève GERARD- Christine PIERRAT- Soraya BENABDELLAZIZ- Patrice FONTAINE- Cédric CARDAIRE- Laurent DEVILLERS- Patricia DIDIER – Nadia AZIBI- Anne SCHALK- David FAURE